

L'orchestre à l'école devient réalité

Parents et élèves sont venus au château Bignon prendre part à la cérémonie de remise du parc instrumental (violoncelles, altos et flûtes traversières) dans le cadre du projet du collège Achille-Allier d'orchestre à l'école qui prend corps dès cette semaine.

Le principal du collège, Eric Dumait, a accueilli Marianne Blayau, déléguée générale de l'association Orchestre à l'école, Diane Emdin, responsable du programme « Vivendi Create Joy », deux des principaux partenaires de ce projet innovant en milieu rural.

Trente enfants, dont sept de l'école élémentaire contiguë, vont former cet orchestre encadré par Romain Petit (alto), Sandra Morais (professeur de musique), Rachel Averly (flûte traversière), Véronique Verhille (violoncelle) et Didier Robin (dumiste à l'école de Bourbon).

Sont également intervenus dans cette remise d'instruments les profes-



ÉQUIPÉS. Les trente enfants ont reçu leur instrument ainsi qu'un tee-shirt offert par l'association "Orchestre à l'école", en présence des professeurs, des partenaires financiers, du principal du collège, Eric Dumait, et de la directrice du primaire, Marie-Josée Rémont.

sionnels luthier, Cyrille Hémary (Nevers), et facteur d'instruments à vent Fabien Solanès (Nevers), qui ont conseillé parents et élèves quant à la protection des instruments.

« La musique relève d'un processus humaniste, qui s'oppose à toute forme de barbarie et d'intolérance », a dit en substance Eric Dumait dans son témoignage de deux ans de travail, de doute, de questionnement sur un tel projet. « Il fera de nos éco-

les un laboratoire pour l'éducation musicale ».

Pour Marianne Blayau, « l'orchestre à l'école participe à lutter contre l'échec scolaire et à l'exclusion sociale ; c'est l'école de la concentration et du respect de l'un pour l'autre. »

Les orchestres à l'école. 28.000 enfants répartis dans 1.040 orchestres en France (ils n'étaient que 150 en 2008).

Le budget. 34.350 €, c'est ce qu'il en aura coûté

pour équiper et faire fonctionner cet orchestre à l'école. Le budget est alimenté par l'association « Orchestre à l'école » (9.100 €), la Fondation de France (8.200 €), le Département (5.000 €), le rectorat (2.592 €), le collège Achille-Allier (1.400 €).

La commune de Bourbon-l'Archambault met à disposition les trois professeurs de l'école de musique, ainsi que la salle d'activités de l'école élémentaire (7.800 €). ■